

## Portraits de femmes dans l'œuvre beyenne *Cette fille-là*.

Ana SOLER PÉREZ.

Universidad de Zaragoza

Malgré son titre au singulier l'œuvre de Maïssa Bey *Cette fille-là* présente l'histoire de neuf personnages féminins. L'un d'eux, Malika, occupe dans le récit une place de choix puisqu'elle en est la narratrice homodiégétique. Sa propre existence alterne avec celle de huit de ses compagnes de pensionnat<sup>1</sup>. Le prénom de chacune d'elles donne son titre à ces chapitres alors que les parties consacrées à Malika apparaissent sans intitulé.

La structure du roman se fonde sur des procédés narratologiques récurrents. D'un point de vue chronologique, le début de ces histoires se situe dans le présent de la situation d'énonciation. Ensuite une anachronie rompt la linéarité temporelle pour retracer une tranche de vie, un lambeau du passé de ces huit pensionnaires. Cette analepse externe de faible amplitude possède une longue portée : de la description de la vieillesse actuelle de ces femmes l'on remonte au temps de leur enfance ou adolescence ou tout au plus à leur époque de jeune femme. Les souvenirs évoqués sont ancrés temporellement dans la période de la colonisation française, certains se situant aux alentours de 1930, d'autres durant la guerre d'indépendance. Introduits à l'origine par chaque héroïne, ils sont transposés à la troisième personne par Malika, qui incarne leur confidente.

D'un point de vue thématique, ces histoires présentent également des similitudes étroites. Leurs protagonistes sont des femmes que l'exclusion ou l'abandon ont contraintes à échouer dans cet asile, ce « lieu oublié du monde » (Bey, 2001 : 53). Certaines ont été reniées par leur famille, leurs voisins ou la société pour ne pas avoir

---

<sup>1</sup> « Cette structure narrative, loin d'être originale, a l'avantage de ramener sur un même pied d'égalité la voix intérieure et les voix écoutées, de les fondre dans une unité et de suggérer un sentiment de partage et de sororité » (Horváth, 2004 : 271).

respecté les normes ou interdits qui pesaient sur elles. D'autres demeurent exclues simplement parce qu'elles n'ont pas de soutien familial et se trouvent démunies. Dans tous les cas, il s'agit de femmes stigmatisées par leur comportement, mode de vie ou mentalité. Cet écart du groupe identitaire dans leur jeunesse, cette déviation de la voie tracée pour elles par la société arabo-musulmane demeurent à l'origine de leur déchéance actuelle.

Le pensionnat s'érige comme un monde à part où les normes sociales n'ont plus d'emprise. Sa mixité en est la preuve : la séparation sacro-sainte des sexes n'est plus de mise. D'abord, par leur vieillesse ces femmes ne supposent plus un danger social. D'autre part, ce sont des « sans papiers, des sans famille » (Bey, 2001 : 71), et donc c'est comme si elles n'existaient pas. Il y a longtemps, certaines d'entre elles enfreignirent la loi de l'honneur. D'autres, tout simplement, ont subi les conséquences de naître fille en pays musulman. À travers leurs existences, Maïssa Bey nous découvre la palette de préjugés et d'outrages qui porte atteinte à la condition féminine dans son pays.

La naissance signale déjà pour la femme le début de ses vicissitudes. Son entrée dans le monde s'accompagne d'une déception terrible des parents et d'un sentiment de culpabilité pour la mère, sur qui retombe toute la responsabilité. Aïcha et Fatima s'érigent comme victimes de ce rejet paternel. Nées toutes deux durant la colonisation française, leur père respectif refuse de déclarer aux autorités administratives la naissance d'une fille. De là qu'elles représentent des « présumée[s] », des « femme[s] sans âge » (Bey, 2001 : 79).

Pour Mohamed Benzemat, Aïcha<sup>2</sup> est sa deuxième fille. Aussi c'est plus que ne peut supporter son honneur, sa virilité. Confesser le sexe de son enfant devant des étrangers, de plus appartenant à la race des dominants, le couvre de honte. Il aurait voulu que cet événement n'ait pas eu lieu « Pour lui, elle est la fille qui n'aurait jamais dû naître. Un coup pour rien. » (Bey, 2001 : 31). Comme il ne peut l'éliminer<sup>3</sup>, il décide

---

<sup>2</sup> Ce nom « veut dire la vivante, et là aussi ce n'est pas un hasard puisqu'elle est née après la mort de la première fille » avoue l'auteur (Le Boucher, 2001 : 142).

<sup>3</sup> Suivant la pratique qui existait au temps de la Jahilyia. Sur l'attitude de l'homme jâhilien à l'égard de la naissance d'une fille, le Coran en donne cette description : « Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux (la naissance) d'une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde (l'envahit) Il se cache des gens, à

d'agir comme si elle n'était pas née. En refusant de lui donner un nom, il renonce à admettre son existence et empêche, croit-il<sup>4</sup>, son inscription sur le registre civil. Quant à sa femme, durant longtemps il ne lui adressera plus la parole, soulignant ainsi son incapacité de lui donner un mâle.

Le nom « père », dans les deux histoires, est déterminé par l'article et non par un adjectif possessif ce qui souligne l'inexistence de relations paterno-filiales. Lorsqu'elles apparaissent dans les autres récits, celles-ci ont peu à voir avec la tendresse, la complicité ou l'affection<sup>5</sup>. Leur contrepoint apparaît dans la famille française chez qui travaille Badra. L'image de cette figure paternelle tranche avec celle que l'héroïne côtoie dans son monde : « elle découvre ébahie, que les pères peuvent parfois être proches de leurs enfants et de leur femme. Les écouter. Leur parler. Les toucher. » (Bey, 2001 : 153).

Les rapports conjugaux de ces colons contrastent avec ceux des autres couples du roman, qui lorsqu'ils sont mentionnés, apparaissent sous la dichotomie : « amour vs mariage »<sup>6</sup>. Ainsi, Yamina, ravalée au rang d'objet sexuel de son mari, ne découvrira l'amour et la douceur que dans les bras de son amant Ali. Son époux la regarde à peine et il ne s'adresse à elle que pour lui donner des ordres ou la réprimander. Absence de communication et de contact entre eux hormis lors des rapports intimes qui adoptent la nature d'un viol autorisé : « Comme à l'accoutumée, Yamina ne ressent aucune satisfaction. Ou plutôt une seule, celle d'en avoir fini cette nuit avec les halètements et les exigences de cet homme » (Bey, 2001 : 56).

---

cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre? Combien est mauvais leur jugement ! (S.16, 58 et 59). À cause du mépris ressenti à l'égard de la femme, un nombre incalculable de filles ont été ensevelies dans les sables de la Presqu'île arabique ! » (Gaïd, 2003a : 43). Les filles, selon Gaïd, sont « considérées comme un mal par certaines mentalités perdurant jusqu'à notre époque, le père n'aspirant à avoir que des garçons » (Gaïd, 2003a : 45).

<sup>4</sup> Elle sera baptisée par les autorités françaises, avec le nom de Jeanne.

<sup>5</sup> À ce propos, Maïssa Bey reconnaît : « Ce n'est qu'après avoir fini d'écrire toutes ces histoires que j'ai pris conscience de cette représentation négative des pères dans mes histoires. Il n'y avait là aucune préméditation » (Le Boucher, 2001 : 147). D'après l'auteur, les pères dans les sociétés patriarcales se trouvent souvent contraints à se montrer « forts, virils » et à assumer « l'autorité morale et la puissance physique » laissant à leurs épouses « la faiblesse et la tendresse et surtout la capacité du don de soi ».

<sup>6</sup> Leïla Babès reproche justement aux fuqaha « d'avoir réduit le rapport entre un homme et une femme à un simple acte de jouissance, un "besoin biologique" [...] la relation affective est totalement évacuée [...]. L'amour ne doit pas être confondu avec le mariage : ce n'est pas parce qu'un acte sexuel est pratiqué dans le cadre d'une relation licite qu'il équivaut à de l'amour » (Babès, 2002 : 72).

Le roman de Maïssa Bey nous révèle une situation paroxystique, où la violence physique fait irruption dans le ménage, convertissant la mère de Fatima en victime de la force et de la rage de son mari. Ce dernier<sup>7</sup>, tel « un criminel en puissance » (Bey, 2001 : 93), abat sa « folie meurtrière » (Bey, 2001 : 89) sur sa proie, sans mot dire, sans explication. Son épouse, recroquevillée sur elle-même, attend que sa colère disparaisse et, avec elle, les coups : « L'homme frappe de son pied les flancs de la femme (...) Il s'acharne sur elle » (Bey, 2001 : 83). La victime n'ose pas même gémir ; il lui faut souffrir en silence même si « ses bras et son visage [sont] constellés d'une multitude de taches rosâtres, des brûlures » (Bey, 2001 : 83). Protester, implorer ou se défendre ne pourrait qu'empirer sa situation. Or, ce type de sévices va à l'encontre de la loi coranique, qui interdit au mari d'infliger des mauvais traitements à son épouse (Gaïd, 2003a : 76).

Le problème du mariage précoce et arrangé est abordé par Maïssa Bey, à travers l'histoire de Yamina. Promise dès sa naissance à un cousin, elle sera mariée « dès la puberté » (Bey, 2001 : 55) pour éviter une possible incartade et passer avec succès l'épreuve du « sang entachant une chemise blanche brandie à bout de bras » (Bey, 2001 : 56)<sup>8</sup>.

L'expérience de M'a Zahra illustre le paroxysme de cette coutume, signalé par l'absence de transition entre l'insouciance de l'enfance et l'entrée dans le monde des adultes. Sa mère interrompt les jeux de celle-ci avec sa poupée et la prépare pour une fête au village. Cette fillette de dix ans découvre qu'il s'agit de son mariage lorsqu'elle se retrouve face à face à un étranger qui ose la toucher<sup>9</sup>. Et même après cette épreuve traumatique, l'héroïne avoue avoir eu beaucoup de chance. Son mari « était jeune et bien fait de sa personne [...] surtout, il n'avait consommé le mariage que bien plus tard, lorsqu'elle s'était enfin habituée à ses caresses » (Bey, 2001 : 73). Sa sœur, mariée à un homme laid, velu et plus âgé que son père, dut s'enfuir car elle ne put surmonter la répulsion qu'il provoquait en elle.

---

<sup>7</sup> Il est désigné par « l'homme », ce qui souligne la distance entre les époux.

<sup>8</sup> Selon Tarek Oubrou, l'exhibition des preuves de la défloration, la nuit de noces serait contraire à l'esprit de la charia. Et même si cette coutume a disparu dans les grandes villes algériennes, comme le rapporte Leïla Babès, les fuqahas n'ont rien fait pour la supprimer (Babès, 2002 : 123).

Si le mariage imposé est à l'origine de nombreuses névroses et de situations conjugales monstrueuses, le fait de rester célibataire place la femme dans une situation encore plus délicate. Tout d'abord parce que le célibat est mal considéré par l'Islam<sup>10</sup>. D'autre part, la femme qui n'a pas constitué une famille se trouve démunie quand elle est âgée car le manque de couverture sociale étatique est comblé par la solidarité familiale. Aussi avoir des enfants, et surtout des fils, constitue une assurance-vieillesse pour la mère. Dans le cas contraire, la femme dépend de la générosité de la société, comme Badra, dont la décadence actuelle n'est que le prolongement de son existence comme bonne à tout faire au service des colons. Assimilée à une esclave<sup>11</sup>, elle se voit contrainte à occulter ses traits idiosyncrasiques pour se convertir en une travailleuse aseptisée<sup>12</sup>, invisible, docile et performante. Cependant, aucune compensation ne couronne sa vie de sacrifice et la vieillesse l'oblige à « frapper à la porte de la “ maison des vieux ” » (Bey, 2001 : 151).

Le portrait de femmes aux prises avec les lois de l'honneur familial constitue la deuxième partie de cette communication. Yamina encourt un cas de zina<sup>13</sup>. Malgré les punitions terribles que l'adultère implique<sup>14</sup>, elle quitte le mari imposé et non aimé pour suivre l'homme avec qui elle découvre la douceur de l'amour. Peu après elle souffrira l'abandon de ce dernier. Cette éconduite, sans conséquence pour cet amant qui l'abandonnera quelques mois après, la condamne à la dérive et à la quête d'une « douceur qu'elle essayera de retrouver dans les bras d'autres hommes » (Bey, 2001 :

---

<sup>9</sup> L'œuvre de Cécile Oumhani dépeint des scènes très similaires, comme le souligne Yolanda Jover (2005 : 84-85).

<sup>10</sup> Et ce pour de nombreuses raisons. Le Prophète l'a interdit car il freine le peuplement de la terre et peut inciter à la fornication (Gaïd, 2003b : 36). L'Islam rejette la femme qui, pouvant subvenir à ses besoins matériels, reste célibataire toute sa vie, car ceci « conduit à bannir le bonheur familial pour se consacrer à la seule félicité individuelle » (Gaïd, 2003b : 21-22).

<sup>11</sup> La juxtaposition des nombreux verbes, indiquant tous les travaux ménagers qu'elle réalise, en témoigne (Bey, 2001 : 154).

<sup>12</sup> Elle doit se laver les mains et les ongles, les brosser, occulter ses vêtements sous un tablier, dissimuler ses cheveux sous un fichu bien serré, aérer les pièces afin de ne pas laisser de trace de son odeur personnelle. En plus, il lui est interdit de s'approcher des enfants.

<sup>13</sup> Terme que l'on pourrait traduire par « fornication », selon Malek Chebel. Il fait référence à « Toute relation sexuelle atypique et tout fait sexuel non légitimés par un texte ou une tradition musulmane et qui, de surcroît, se déroulent en dehors du mariage » (Chebel, 2003 : 423).

<sup>14</sup> Lire, à ce sujet, la première partie du chapitre intitulé « Peines et châtements » de *Loi d'Allah, loi des hommes. Liberté, égalité et femmes en Islam* (Babès, 2002 : 64-73).

63). À travers cette phrase, Maïssa Bey, qui excelle dans l'art du non-dit<sup>15</sup>, tamise l'existence dissolue à laquelle Yamina s'est vue acculée comme beaucoup de femmes déshonorées.

Le recours à l'implicite constitue un procédé narratif employé aussi dans l'histoire de Kheïra. Pour déceler la nature illicite des relations sexuelles de l'héroïne, le lecteur se doit de lire entre lignes. La narration commence par la description de la féminité déchue : « elle n'est plus qu'une carcasse usée depuis longtemps, un vieux débris » (Bey, 2001 : 106). Cette image dévastatrice de leur corps, reflet de l'existence endurée par les héroïnes, abonde dans tout le roman. La dégradation du corps féminin, déformé par les grossesses successives, les nombreux allaitements ou le passage impitoyable du temps, constitue un leitmotiv dans l'œuvre beyenne<sup>16</sup>. Or, dans cette déchéance existentielle, une scène singulière, soulignée par un retour à la ligne forcé<sup>17</sup>, immerge, inaltérable, de la mémoire: « Et pourtant,

un jour, il y a bien longtemps (...) » (Bey, 2001 : 107).

Ce moment fait allusion, implicitement, à des rapports non conjugaux. D'une part, la volupté et la sensualité dépeintes ne sont pas habituellement de mise dans les descriptions beyennes des ébats au sein de couples mariés. De plus, l'absence d'ancrage déterminatif concernant son partenaire : « des mains d'homme ont caressé la peau tendue et vibrante sous les doigts » (Bey, 2001 : 107) appuie l'hypothèse d'une relation non matrimoniale. Ceci explique la déchéance sociale de Kheïra et son confinement dans l'asile car l'Islam condamne tout rapport sexuel en dehors du lien du mariage<sup>18</sup>.

Les existences de M'barka et Houriya partagent également un point en commun : ces deux femmes ont entrepris une relation avec un homme sans toutefois partager de rapports intimes avec eux. La fugue réalisée par M'barka avec Ali constitue un tel outrage que pas même leur mariage ultérieur ne pourra le réparer. Comme dans la plupart des cas, le déshonneur sera lavé par le sacrifice de la femme. Elle devient la

---

<sup>15</sup> À ce propos, voir notre communication "La perception tamisée d'une douloureuse réalité : *Entendez-vous dans les montagnes* de Maïssa Bey".

<sup>16</sup> Cette thématique est abordée également dans les nouvelles : « Improvisation » et « En ce dernier matin », publiées dans le recueil *Sous le jasmin la nuit*.

<sup>17</sup> Les variations typographiques constituent un procédé scripturaire cher à l'auteur.

<sup>18</sup> Tarek Oubrou le souligne ainsi : « Quant aux actes sexuels, il y a un principe : d'une manière ou d'une autre, ils doivent trouver un cadre légal » (Babès, 2002 : 75).

cible des « regards inquisiteurs » (Bey, 2001 : 135) des voisins et de son beau-père. Pour se faire pardonner leur offense, M'barka et son mari vont avoir recours à la sorcellerie et au maraboutisme, sans succès. La stérilité de l'héroïne apparaît comme la punition de leur hérésie, le châtement divin imposé aux infracteurs de la loi coranique : M'barka « n'est qu'une femme stérile, une femme maudite » (Bey, 2001 : 138). Et, malgré l'amour qu'ils se professent<sup>19</sup>, les deux époux vont se voir séparer malgré eux, car ils ne peuvent avoir raison des préjugés sociaux.

Houriya vit aussi un amour correspondu mais condamné à l'échec. Dans son cas, celui-ci défie la loi coranique qui interdit les relations amoureuses d'une musulmane avec un non-musulman. Si de plus, nous sommes en pleine guerre d'indépendance et que le prétendant est Français c'est le comble ! Même si, comme médecin, il a sauvé la vie de sa mère, il reste un « Rumi [...], il est l'ennemi » (Bey, 2001 : 170). Dans le cas de Fatima, le père entreprend de venger son déshonneur à travers le sacrifice de sa fille. Dans celui d'Houriya, l'absence de figure paternelle explique la protection maternelle face à ceux qui pourraient s'ériger en justiciers. L'éloignement et le refuge de l'adolescente chez une tante le temps que la communauté oublie son incartade soulignent la suprématie de celle-ci sur l'individu ou la cellule familiale. Le groupe exerce son pouvoir et sa pression, obligeant les personnes à s'y plier : « on tue ici les femmes qui osent défier la guerre et la loi instaurée par les combattants de la liberté, les moudjahidine. Il y va de l'honneur de toute la communauté » (Bey, 2001 : 174). Par un curieux paradoxe, Houriya a un prénom qui est « synonyme de liberté » (Bey, 2001 : 173), or rien de plus éloigné de ce concept que son existence, bridée et assujettie aux normes religieuses et sociales.

La femme, en cas de déshonneur, devient la victime expiatoire de celui-ci. Mais à travers l'histoire de Fatima, Maïssa Bey nous présente un retournement imprévu d'une tentative de vengeance de l'honneur familial. Pour une fois, le regard, arme exclusive de l'homme brandie pour soumettre la femme, va se retourner contre lui. Fatima va

---

<sup>19</sup> Leur cas apparaît, précisément, comme une exception car l'harmonie règne au sein de leur ménage et ils se comportent comme deux âmes en parfaite symbiose. M'Barka jouit avec les caresses de son mari et s'épanouit sur le plan sexuel : « Elle apprend à être aimée. À écouter vibrer son corps » (Bey, 2001 : 129).

transcender<sup>20</sup> sa position de victime innocente d'un crime qu'elle n'a pas commis. En soutenant le regard meurtrier de son père sur elle, Fatima lui renvoie sa haine. Les yeux inquisiteurs de l'enfant, symbolisant l'autorité et la conscience morale, s'érigent comme l'œil du juge poursuivant le criminel qui réciproquement est aveuglé. Le paterfamilias, terrassé par ce feu oculaire, disparaît « sans plus oser un regard en direction de celle qui vient en ce même instant de lui donner une autre dimension » (Bey, 2001 : 96). Une transmutation de la relation de force et une inversion de rôles ont eu lieu entre ces deux êtres. Derrière cet épisode que l'héroïne désigne comme « le prodige » (Bey, 2001 : 94), affleure le « complexe de Méduse » décrit par Bachelard (1947 : 208). Ce phénomène se matérialise par le « désir d'imposer l'immobilité de la pierre au monde hostile » (Bachelard, 1947 : 225). Une volonté de projection de son hostilité dirige le regard de Fatima vers le père. Derrière sa « vision coléreuse » (Bachelard, 1947 : 209) jaillit la « furie muette » (Bachelard, 1947 : 209) de Fatima, qui est parallèle à celle exercée par le père sur son épouse la veille de leur fuite. Puissance « médusante » qui cloue sur place ce géniteur, castré de son pouvoir omnipotent. Vaincu et ridiculisé devant ses deux témoins, non seulement il n'a pu venger son honneur entaché mais il a reçu, de plus, un nouvel affront qui détériore encore plus son image aux yeux des siens.

### **Conclusion :**

Ces portraits de femmes meurtries, victimes d'un père, d'un mari, d'un amant, de la société colonisatrice ou de la leur, répondent à merveille à l'enjeu de l'écriture de Maïssa Bey. Selon ses propres paroles<sup>21</sup>, elle désire à travers ses textes « remettre en cause, frontalement, toutes les visions d'un monde fait par et pour les hommes essentiellement ». Le foisonnement d'expériences personnelles vécues par ses héroïnes offre une casuistique de la problématique de la condition de la femme algérienne, dont elle revendique les droits. Mais son coup de maître réside dans le procédé narratologique mis en œuvre. En plaçant sous le couvert d'une même narratrice les histoires que ses compagnes lui confient<sup>22</sup>, l'auteur introduit des récits en creux, allégés des pesanteurs impliquées par la profusion de narrations complètes. Mais surtout, en

---

<sup>20</sup> Le regard, selon Durand, est toujours lié à la transcendance psychologique, comme le constate aussi bien la mythologie universelle que la psychanalyse (Durand, 1969 : 170).

<sup>21</sup> Consulter son entretien avec Yasmina Belkacem en septembre 2005.

<sup>22</sup> De nature homodiégétique à l'origine, mais reprises par Malika par la suite.

privilégiant le mode diégétique au détriment du mimétique, Maïssa Bey entend « dédramatiser » ces situations. Fidèle à son style, elle s'éloigne ainsi du plaidoyer enflammé et violent pour privilégier le non-dit. Cette technique littéraire basée sur l'implicite est tout aussi efficace et combien moins douloureuse pour le lecteur.

### **Bibliografía**

BABÈS, L. ; OUBROU, T. (2002) *Loi d'Allah, loi des hommes. Liberté, égalité et femmes en Islam*, éditions Albin Michel, Paris.

BACHELARD, G. (1947) *La terre et les rêveries de la volonté*, éditions José Corti, Paris.

BELKACEM, Y. (2005) « Le séisme est un prétexte pour explorer les ressorts de l'âme humaine. Entretien avec Maïssa Bey », in *Facila*, éditions Chihab, Alger. Consulté le 23 mars 2006 sur <http://dzlit.free.fr/bey.html>.

BELLOULA, N. (2005) *Conversations à Alger. Quinze auteurs se dévoilent*, éditions Chihab, Alger.

BEY, M. (2001) *Cette fille-là*, éditions de l'aube, La Tour d'Aigues.

BEY, M. (2004) *Sous le jasmin la nuit*, éditions de l'aube et éditions Barzakh, La Tour d'Aigues.

CHEBEL, M. (2003) *Encyclopédie de l'amour en Islam. Érotisme, beauté et sexualité dans le monde arabe, en Perse et en Turquie*, éditions Payot&Rivages, Paris.

DURAND, G. (1984) *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, éditions Dunod, Paris.

GAÏD, T. (2003a) *La femme musulmane dans la société. Volume I. Passé et présent, égalité et différences*, éditions IQRA, Paris.

GAÏD, T. (2003b) *La femme musulmane dans la société. Volume II. Droit familial et social*, éditions IQRA, Paris.

HORVÁTH, M. (2004) « Contre le silence sur l'origine : position narrative et foisonnement de voix féminines dans *Cette fille-là*, de Maïssa Bey » in BONN, C. (éd.) *Échanges et mutations des modèles littéraires entre Europe et Algérie, Actes du*

Colloque « Paroles déplacées » Université Lumière/Lyon2, mars 2003, éditions L'Harmattan, Paris, pp. 269-276.

JOVER SILVESTRE, Y. (2005) *La lucha de la mujer en la escritura francófona africana*, éditions de l'Université d'Almería, Almería.

LE BOUCHER, D. (2001) « Lecture / Dialogue », in *Algérie Littérature/Action*, n° 55-56, pp. 140-152.

LUPO, V. (2004) « L'Écriture féminine en Algérie ou l'écriture paradoxale », in *Expressions maghrébines*, vol. 3, n° 1, pp. 137-147.

RIVOIRE ZAPPALÀ, M. ; CURRIERI, R. (2003) *Paroles dévoilées. Regards d'aujourd'hui sur la femme maghrébine*, éditions Leo S. Olschki, Firenze.

SOLER, A. (2005) « La pratique fictionnelle de Maïssa Bey: approche des techniques narratives de *Sous le jasmin la nuit* », in *Horizons maghrébins*, "La francophonie arabe: pour une approche de la littérature arabe francophone", n°52, pp. 94-103.

SOLER, A. (sous presse) «La perception tamisée d'une douloureuse réalité : *Entendez-vous dans les montagnes de Maïssa Bey*», *XIVème Colloque International de la APFUE, Université de Valladolid, 3-6 mai 2005*.